



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Contribution de Gaspare à la consultation sur les conditions générales de l'appel d'offres pour une centrale à cycle combiné à gaz pour la Bretagne

*** Objet de l'appel d'offres :**

La Bretagne des réseaux de l'électricité et du gaz est une région à 5 départements, qui produit 34% de l'électricité qu'elle consomme. **On sait depuis le mois de mars que le champ d'éoliennes offshore au large de St-Nazaire (750 MW) approvisionnera la Région Bretagne, ce qui n'est pas intégré dans le pacte électrique breton. (Serait-ce la quatrième branche du Triskell ?!)**

Les conditions de délaissement de l'entretien de son réseau de transport de l'électricité (cf. rapport PRORIOL, député UMP de Haute-Loire) conduisent à l'augmentation des pertes en ligne. La pénétration du chauffage électrique est le résultat d'une politique ancienne d'EDF tendant à promouvoir ce mode de chauffage, peu coûteux à l'investissement pour l'acquéreur, pour répondre par exemple, à une certaine époque, à une production d'électricité d'origine nucléaire surabondante.

En ce qui concerne la « signature, le 14 décembre 2010, du pacte électrique breton par l'Etat, le Conseil régional, l'ADEME, RTE et l'ANAH ».

Le Conseil régional ne s'est prononcé que le 6 janvier 2011. Il a dû délibérer sur un document qui était déjà signé par les autres protagonistes, ce qui a conduit son président à refuser toute procédure d'amendement.

La démocratie a été bafouée.

L'affirmation « La sécurisation de l'alimentation électrique comprend notamment l'implantation d'un nouveau moyen de production classique » **est contestable.**

En effet, l'hypothèse d'une augmentation de la consommation d'électricité en Bretagne est en contradiction avec les obligations de réduction des consommations d'énergie fixées par les 2 lois issues du Grenelle de l'environnement. Pour le bâti par exemple : sur le bâti existant moins 38% d'ici 2020, sur le bâti neuf un plafond de consommation de 50 kWh/m²/an alors que la consommation moyenne sur le bâti existant est de 162 kWh/m²/an !

De plus l'éventualité, très hautement improbable d'un « black-out » électrique, reste conditionnée à la conjugaison d'une consommation d'extrême pointe et d'un accident grave sur une ligne THT,

En revanche les risques de délestage sur le réseau de distribution de gaz, que fait courir la multiplication des CCG en France, sont bien réels. Risques pointés par GRTGaz lui-même, filiale à 100% d'un opérateur électrique et gazier (GDF-Suez).

*** Article 2 :**

Lors d'un démarrage, il faut un certain temps (2 à 3 h) pour que la turbine acquière sa capacité nominale. Si la turbine ne doit fonctionner que lors des appels de pointes alors sa capacité sera de 20 ou 30 % moindre. Par ailleurs son rendement aussi sera minoré. Aussi nous n'atteindrons pas les 54% minimum requis. Donc cette centrale de pointe devra être une centrale de base ou semi-base.

De plus, notons que si vous réclamez un rendement minimum de 54%, une chaudière à condensation à gaz , installée chez un particulier, fournit dans les 90% de rendement !

Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)

11 rue Louis Aragon - 29 800 SAINT-DIVY

Site : <http://www.nonalacentrale.fr/> - Courriel : collectif.gaspare@gmail.com

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s, des associations (Abers Nature, AE2D, Approche Eco-Habitat, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, DES, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée), **des formations politiques** (BNC - Autre gauche, Cap 21, Europe Ecologie - Les Verts, FASE 29, Kemper l'écologie à gauche, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank) **et le soutien du CURC 22.**



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*
(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

* Article 3 :

Il est stupéfiant de constater que « le producteur vendra à l'acheteur obligé 1% de sa production d'électricité, à un tarif reflétant son coût de production » ! Pourquoi l'Etat lance-t-il un appel d'offres pour un équipement dont il ne s'engage qu'à acheter 1% ? Qu'en serait-il des autres 99% non maîtrisés par ce même Etat ?

1% de la production, c'est à dire, si on part sur une base de 8 000 heures de fonctionnement par an, 80 heures pour pallier au soi-disant "black out". Les centrales de Dirinon et Brennilis remplissent déjà parfaitement ce rôle.

De plus « le producteur touchera une prime pour les surcoûts liés au transport de gaz naturel sur le réseau de transport régional par rapport à une implantation sur le réseau de transport national. »

Cette prime couvrira-t-elle les 1% ou les 99% des surcoûts ? Tout porte à croire que ce sera sur les 100% !!

* Article 5 :

« La centrale devra être disponible 24H/24H » : C'est très improbable si l'on se réfère au risque de congestion du réseau gaz annoncé par GrDF (cf. ci-avant).

* Article 7 :

« La pression garantie par GRTgaz à l'interface avec le producteur est fixée à 16,5 bars » : C'est très improbable si l'on se réfère au risque de congestion du réseau gaz annoncé par GrDF (cf. ci-avant).

* Article 8 :

« La localisation la plus pertinente se situe dans l'aire de Brest ». Ce n'est pas ce qu'indiquent explicitement les documents de la Programmation Pluriannuelle de Investissements (PPI).

Des impacts locaux prévisibles pour l'environnement et la santé:

- prélèvements en eau importants, rejets d'une partie de cette eau chargés en polluants qui déstabiliseront le milieu aquatique.
- Rejets atmosphériques de particules fines particulièrement toxiques, de SO₂ responsables des pluies acides, de NO_x et de CO₂.
- une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, en opposition totale avec les engagements de réduction de 20% pris par la France au plan international (Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique), européen et national.

Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)

11 rue Louis Aragon - 29 800 SAINT-DIVY

Site : <http://www.nonalacentrale.fr/> - Courriel : collectif.gaspere@gmail.com

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s, des associations (Abers Nature, AE2D, Approche Eco-Habitat, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, DES, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée), **des formations politiques** (BNC - Autre gauche, Cap 21, Europe Ecologie - Les Verts, FASE 29, Kemper l'écologie à gauche, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank) **et le soutien du CURC 22.**



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

*** Conclusion :**

En conclusion, ce projet va à l'encontre des engagements pris par l'Etat en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'augmentation de son efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables.

Il détourne l'attention de grandes réformes à mettre en œuvre sans plus attendre : isolation du bâti, abandon de cette « folie française » qu'est le chauffage électrique, recours massif aux énergies renouvelables, développement de réseaux autonomes...

Les 35 700 MW programmés nationalement par la PPI ne seront respectés que si les énergies renouvelables sont développées dans les régions qui ont un fort potentiel.

C'est le cas de la Bretagne qui avec 3 600 MW programmés apportera sa contribution à hauteur de 10%.

C'est pourquoi il nous faut un engagement fort pour que cette partie du "pacte" soit réalisée voire même dépassée. Cet engagement ne peut pas être crédible si dans le même temps on prétend financer une coûteuse centrale électrique à gaz.

La Bretagne a de nombreux atouts en termes d'énergies renouvelables : vents, courants, marées, et même l'ensoleillement !

Le gaz ne doit pas prendre le relais du nucléaire pour bloquer tout développement des énergies renouvelables.

A l'évidence la centrale baladeuse n'entre dans la politique de développement du parc électrique à gaz QUE pour des intérêts commerciaux.

Saint-Divy, le 21 avril 2011

Le Collectif Gaspare

Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)

11 rue Louis Aragon - 29 800 SAINT-DIVY

Site : <http://www.nonalacentrale.fr/> - Courriel : collectif.gaspere@gmail.com

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s, des associations (Abers Nature, AE2D, Approche Eco-Habitat, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, DES, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée), **des formations politiques** (BNC - Autre gauche, Cap 21, Europe Ecologie - Les Verts, FASE 29, Kemper l'écologie à gauche, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank) **et le soutien du CURC 22.**